

À L'USAGE DE LA VILLE

Type de demande



**OUVERTURE D'UN NOUVEAU
COMMERCE / CHANGEMENT
D'USAGE**

N°

Matricule

Reçu

- ★ Si des travaux de rénovations sont nécessaires, veuillez compléter le formulaire prévu à cet effet.
- ★ Sur le territoire de la Société de développement commercial de Rivière-Rouge (SDC), vous devez compléter le formulaire d'inscription et des frais sont applicables.
- ★ Pour afficher votre commerce (en projection, sur poteau ou en façade), un certificat d'autorisation est requis, veuillez compléter le formulaire prévu à cet effet.
- ★ L'établissement commercial ne doit jamais être situé au-dessus d'un logement.
- ★ L'établissement ou le local commercial du rez-de-chaussée d'un immeuble ayant front sur la rue L'Annonciation ne peut pas être transformé en logement.

Projets :

- ☐ Ouverture d'un nouveau commerce
- ☐ Retrait d'un commerce
- ☐ Ajouter un/des logements
- ☐ Retirer un/des logements
- ☐ Résidence de tourisme (location court terme)
- ☐ Changer l'usage d'un bâtiment (exemple : habitation en remise, cabane à sucre en remise, etc.)

Documents requis :

- ☐ Plan à l'échelle montrant le local et tout aménagement existant et projeté (un professionnel en la matière peut être exigé);
- ☐ Copie du bail, si location;
- ☐ Documents d'enregistrement officiels et la raison sociale;
- ☐ Avis d'un professionnel habilité concernant l'identification des sorties de secours et l'ouverture des portes (si applicable);
- ☐ Vérification de la conformité de l'installation septique par un professionnel (si applicable);
- ☐ Le paiement de la demande (50.00\$);
- ☐ Procuration écrite du propriétaire, si le demandeur n'est pas le propriétaire.

Identification de l'emplacement :

Adresse :

OU Cadastre :

Identification :

Propriétaire		Demandeur (si différent du propriétaire seulement)	
Nom :		Nom :	
Adresse postale :		Adresse postale :	
Ville :		Ville :	
Code postal :		Code postal :	
Téléphone :		Téléphone :	
Téléphone :		Téléphone :	
Courriel :		Courriel :	

Quel était l'usage du bâtiment ou du local précédent, si disponible :	
Nombre d'employés :	Heures d'opération :

(REEMPLIR LA SECTION VOUS CONCERNANT)**OUVERTURE DE NOUVEAU COMMERCE**

Type de commerce que vous souhaitez ouvrir :	
Nombre d'employés :	Heures d'opération :
Date d'occupation du local :	Date d'ouverture du commerce :
Nom du commerce :	
Téléphone :	
Courriel :	
Site WEB :	
Nb de cases de stationnement :	Inclure un plan démontrant l'emplacement des cases de stationnement et leurs dimensions
Superficie du local :	
Est-ce que des rénovations sont requises avant l'ouverture du commerce? ☐ Oui ☐ Non (Si oui, veuillez compléter le formulaire Rénovation non résidentielle)	

RETRAIT D'UN COMMERCE OU PORTION COMMERCIALE

Type de commerce à retirer :	
Superficie à retirer :	
Date de fin des opérations :	
Est-ce que des travaux de rénovations sont requis? ☐ Oui ☐ Non (Si oui, veuillez compléter le formulaire Rénovation non résidentielle)	

RETRAIT ET/OU AJOUT DE LOGEMENT(S) :

Retrait de logement(s) ☐	Ajout de logement(s) ☐
Nombre de logements : Avant :	Après :
Bâtiment(s) concerné(s) : Local ☐ Bâtiment principal ☐ Bâtiment accessoire ☐ Autre	
Numéro(s) civique(s) à conserver :	
Numéro(s) civique(s) à retirer :	
Est-ce que des travaux de rénovations sont requis? ☐ Oui ☐ Non (Si oui, veuillez compléter le formulaire Rénovation)	

RÉSIDENCE DE TOURISME (LOCATION COURT TERME) 31 JOURS ET MOINS

Nombre de chambres dans l'habitation :
Capacité d'accueil de la résidence de tourisme (nombre de personnes) :
Appellation de la résidence de tourisme :
Date du début de l'exploitation :
Les règles de bon voisinage :
Avez-vous pris connaissance des règles de bon voisinage? ☐ Oui ☐ Non
Comment prévoyez-vous en informer vos locataires ?
Comment prévoyez-vous faire respecter les règles de bon voisinage?
Comment vous joindre en cas d'infraction par le locataire?

CHANGEMENT D'USAGE D'UN BÂTIMENT

Quel est l'usage actuel du bâtiment ☐ Habitation ☐ Remise ☐ Autre :
Quel sera le futur usage du bâtiment:
Capacité d'accueil (nombre de personnes) :
Est-ce que des travaux de rénovations sont requis? ☐ Oui ☐ Non (Si oui, veuillez compléter le formulaire Rénovation)

Le requérant peut réaliser, lui-même, une attestation de travaux en conformité du certificat dans les cas suivants :

- ☐ Ouverture d'un nouveau commerce;

Désirez-vous opter pour cette possibilité? ☐ Oui ☐ Non

Pour être admissible, l'attestation de travaux en conformité du certificat doit être accompagnée des documents suivants :

- Ouverture d'un nouveau commerce
 - ☐ Photos démontrant l'ensemble de l'espace commercial (accessible au public et le lieu de l'entreposage, si applicable);
 - ☐ Être transmise au Service d'urbanisme et d'environnement dans un délai maximum de 10 jours suivant le délai de validité du permis, du certificat ou d'une autre autorisation et elle doit inclure toute autre procédure inscrite au permis, au certificat et à une autre autorisation émise par le fonctionnaire désigné.

Une attestation de travaux ne peut être produite dans le cas où les travaux ne sont pas terminés à la date d'échéance de la validité du permis, du certificat ou d'une autre autorisation ni dans le cas d'un renouvellement de ceux-ci.

Une attestation n'empêche pas une inspection conformément au présent règlement.

Veuillez prendre note que le fait de compléter la présente demande ne vous autorise pas à débiter les travaux. Vous devez attendre l'émission du permis ou certificat avant d'entreprendre quelque travail que ce soit. Considérant que la Ville de Rivière-Rouge ne procèdera à l'étude de la demande que lorsqu'elle aura TOUS les documents requis en sa possession, vous devez fournir les documents nécessaires ci-haut mentionnés le plus tôt possible afin d'éviter tout délai dans la réalisation de vos travaux.

Le permis ou le certificat d'autorisation demandé est émis dans un délai qui varie généralement de 3 à 4 semaines suivant la réception de la demande, incluant tous les plans et documents requis. En période d'achalandage, ce délai peut être supérieur. Si la demande est associée à une demande de dérogation mineure ou de PIIA, ce délai est généralement de 8 à 12 semaines.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à nos dépliants et aux règlements en vigueur sur le site Web de la Ville, riviere-rouge.ca, onglets : *Citoyen et affaires / Réglementation d'urbanisme*.

Veuillez noter qu'une inspection de votre propriété pourrait être effectuée préalablement à l'émission de ce permis ou certificat (selon la nécessité). Ceci équivaut à un préavis. (Initiales)

Merci de votre collaboration!

➔ Signature du demandeur :

Date :

☐ Je désire recevoir et signer mon permis par courriel.

☐ Je désire être avisé par téléphone et passer au bureau pour signer et récupérer mon permis.

ⁱ Version mise à jour, 2026